



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

La pandémie Covid-19 se poursuit dans le monde tandis que le confinement a touché plus de la moitié de l'humanité. Cette crise révèle à quel point les politiques libérales menées depuis plusieurs décennies sont nocives à l'égard de la planète, des peuples et des droits démocratiques. Ses répercussions politiques, économiques et sociales sont à la fois porteuses de grands risques, mais aussi de changements nécessaires, voire indispensables.

En France métropolitaine, la propagation du virus semble maîtrisée. Si la sortie du confinement s'avère un soulagement pour toutes et tous, cela ne peut sonner le retour à la vie « normale » ou à la vie « d'avant ». Sur un plan sanitaire, une résurgence du virus est possible et, surtout, il faut tirer toutes les leçons de cette crise, de sa gestion comme des politiques conduites depuis de nombreuses années qui l'ont exacerbée, et poser ensemble les jalons d'un nouveau projet de société.

Le SNUipp, avec la FSU et 19 organisations syndicales et associatives, réunies dans le collectif urgence sociale et écologique, proposent un plan de sortie de la crise en 34 mesures, certaines immédiates d'autres de plus long terme, pour avancer de premières réponses à l'enjeu de ce changement de société.

Durant cette période, les enseignants ont travaillé sans relâche au maintien du lien avec leurs élèves. Ils ont fait preuve d'une importante réactivité afin de s'organiser rapidement et qualitativement en respectant au mieux les différentes contraintes.

Nous tenons aujourd'hui une CAPD qui est la dernière réunie avec les compétences définies par la loi de 1982. Le travail paritaire sur les carrières de nos collègues qui garantissait la transparence et l'équité dans le traitement individuel, laisse sa place à la gestion des ressources humaines au sens du nouveau management public. Nous, personnels de l'Éducation Nationale, sommes désormais réduits au rang de ressource au sens de stock d'exécutants des politiques éducatives définies par le pouvoir quel qu'il soit. Réflexions et critiques sont mêmes interdites aux enseignants par l'article premier de la loi sur « l'école de la confiance ».

Nous pouvons le constater avec la « relative » opacité du mouvement cette année, qui ne fait que renforcer la méfiance des collègues vis-à-vis de l'administration. Les règles annoncées ont changé en cours de route, à chaque étape du calendrier annoncé, des erreurs ou modifications ont été constatées, sans parler du nombre de collègues se retrouvant à la phase d'ajustement et qui connaîtront leur affectation au mieux mi-juillet. L'aspect humain n'existe plus, nous sommes des pions et traités comme tels !

De plus, aucun document collectif du mouvement ne sera publié. Pourtant, il est impératif que nous, organisation syndicale majoritaire élue par les personnels, connaissions l'ensemble des nominations du mouvement afin d'assurer notre rôle de défense et de représentation des personnels. C'est un total déni de démocratie !

A l'ordre du jour de cette CAPD, nous aborderons le passage des collègues à la Hors classe et à la classe exceptionnelle. Tout d'abord, nous tenons à souligner le travail paritaire intense de préparation effectué en amont de cette CAPD. Cela démontre, une nouvelle fois que le paritarisme a toute sa place dans les opérations de gestion des personnels. Sur le dispositif de la hors classe, il n'est pas acceptable pour le SNUipp-FSU que des avis pénalisants soient

définitifs et restent inchangés ! Le rendez-vous de carrière est marqué par une temporalité qui ne saurait être un marqueur indélébile de la carrière d'un collègue. N'ont-ils pas le droit de progresser ? Quel manque de bienveillance envers les personnels ! Les enseignants doivent tous être reconnus pour travailler efficacement en équipe et non pas « mis en concurrence » pour accéder à la hors classe.

Quant à la classe exceptionnelle, être exceptionnel-elle ou pas ? Telle est la question...

Commençons par un extrait des textes issus du congrès du SNUipp-FSU de Perpignan en juin 2019 : « Le SNUipp-FSU s'oppose à la classe exceptionnelle, extrêmement inégalitaire et méritocratique dans sa nature et ses modalités d'accès, il mettra tout en œuvre pour que tous les collègues atteignent l'indice 1000 en exigeant la création d'échelons supplémentaires à la hors classe. »

Incontestables sont les 2 qualifications : inégalitaire et méritocratique. Inégalitaire bien sûr, quand seulement 10% des PE atteindront ce grade. Méritocratique, puisque c'est le « mérite » qui donne accès à ce grade. Le premier problème du mérite, c'est qu'il est d'une mesure difficile. Non seulement il est complexe de le quantifier, mais en plus, sa prétendue taille varie selon le point de vue...

Avec la méritocratie vous développez l'individualisme, la compétitivité, le repli sur soi, le carriérisme, etc...

Avec un système égalitaire et juste, vous pouvez essayer de développer la solidarité, la coopération, les interactions, le collectif...

A lire certaines des appréciations des IEN, il semble évident que de telles valeurs ne font pas partie de leurs préoccupations. Ce qui compte, c'est que le sujet soit loyal ou plutôt servile envers eux. Ainsi, toute velléité à interroger ou remettre en questions, est jugé comme un acte de rébellion qui doit être sévèrement puni. On voit ainsi fleurir des appréciations infantilisantes, humiliantes, dignes de celles qu'en d'autres temps on décernait au cancre de la classe... Où est la bienveillance tant prônée ? Le mérite serait-il alors synonyme de soumission ? On peut s'interroger.

Dans ce système méritocratique, il ne manquait qu'un abêtissant outil : Les OpenBadges, pour valoriser notre engagement !

Médailles virtuelles d'une méritocratie, où l'enseignant devra afficher ses trophées pour se vendre auprès de sa hiérarchie, de ses pairs, mais aussi des parents... Lamentable !

Quand la violence managériale piétine notre dignité!

Et dans cette promotion, vous avez donc trié. Que dire du critère de départage « ordre alphabétique » alors que la date de naissance n'y figure pas ? Nous voilà une fois de plus confrontés à l'absurdité d'un système mettant des pions dans des cases...

Le SNUipp-FSU 24 reste opposé à cette classe exceptionnelle et en demande la suppression.

Alors que la crise sanitaire a révélé et renforcé les inégalités scolaires, connectées aux inégalités sociales, se présente à nous cet immense défi de faire réussir nos élèves. Malgré nos difficiles conditions de travail, malgré les difficiles conditions de scolarisation, malgré le sous-investissement du pays dans l'école, et bien face à ce défi, nous avons été et nous sommes toutes et tous EXCEPTIONNEL-LES !

Les délégués des personnels SNUipp-FSU 24 à la CAPD.